



Tarifs

pour les procédures de reconnaissance des entreprises en charge des interventions secondaires S3 et des transports de patients S4

Première reconnaissance ou renouvellement, visite-conseil du secrétariat général inclus :

- Reconnaissance des entreprises effectuant des interventions secondaires S3 et des transports de patients S4 :

CHF 5`500.00 hors TVA

- Reconnaissance des entreprises de transport de patients S4 :

CHF 3`300.00 hors TVA

La facture sera émise une fois que la demande de reconnaissance aura été soumise par écrit.

